VCA - Base





Public

Le cours de sécurité de base est destiné à fournir aux travailleurs ou aux futurs travailleurs des connaissances de base suffisantes concernant la sécurité, la santé et le bien-être au travail.

Prérequis

Maîtriser le français parlé et écrit. Si ce n'est pas le cas, merci de prévenir notre secrétariat au moment de l'inscription. Des solutions sont envisageables mais doivent être analysées au cas par cas.

Objectifs

De plus en plus de donneurs d'ordre imposent dans leur cahier des charges que les entreprises contractantes ou soustraitantes possèdent un certificat VCA.

La certification VCA de base a pour objectif de sensibiliser les travailleurs en matière de sécurité, de santé et de bien-être au travail.

Cette formation vous prépare à la réussite de l'examen VCA.

Le VCA a fait peau neuve depuis le 1er janvier 2018! Les examens se déroulent sur écran et le système de questions a changé.

Prise de conscience des questions de sécurité:

- Philosophie de sécurité et risques
- Produits dangereux
- Electricité
- Travail en hauteur
- Equipements de protection individuelle
- Manutention des charges
- Machines et installations
- Soudage
- Sécurité incendie
- Espace confiné
- Le bruit
- Permis de travail

Informations pratiques

Droit d'inscription 270,00 €



Cette formation est agréée "chèques formation".

Horaires

Villers-Le-Bouillet

- Le 5 novembre 2025
 De 8h30 à 17h00
- > Le 1 décembre 2025 De 8h30 à 17h30
- Le 10 février 2026De 8h30 à 16h30+ 1h d'examen

Attention! Si paiement par chèques : 7 CF +60€

Le 3 avril 2026De 8h30 à 16h30 + 1h d'examen

Attention! Si paiement par chèques : 7 CF +60€

Q Liège

- Le 20 novembre 2025
 De 8h30 à 16h30 (+1h d'examen)
- Le 14 janvier 2026
 De 8h30 à 16h30 (+1h d'examen)
- Le 16 mars 2026
 De 8h30 à 16h30 (+1h d'examen)
- Le 20 mai 2026 De 8h30 à 16h30 (+1h d'examen)

Verviers

- Le 16 décembre 2025
 De 8h30 à 16h30 + 1h d'examen
- Le 5 février 2026
 De 8h30 à 16h30 +1h examen
- Le 10 juin 2026
 De 8h30 à 16h30 + 1h examen

> Certificat - Attestation

En cas de réussite de l'examen, le candidat recevra un certificat VCA valable 10 ans.

> Aides sectorielles à la formation

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet Fonds sectoriels de formation (https://www.formation-continue.be/domaines-de-formation/cefora-fond-sectoriel-de-la-cp-200)

Formation agréée Cefora (https://www.formation-continue.be/domaines-de-formation/cefora-fond-sectoriel-de-la-cp-200) --> formation gratuite sous certaines conditions pour les travailleurs de la CP200

Pour en savoir plus et découvrir la procédure d'inscription, consultez l'onglet Fonds sectoriels de formation. (https://www.formation-continue.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation)

En cas de prise en charge par le CEFORA, un cout supplémentaire de 75€ vous sera facturé pour l'examen.



Reconnaissance

L'examen et son brevet sont reconnus par le Besacc

Examens

La formation est clôturée par la passation de l'examen VCA sur ordinateur. Le questionnaire est composé de questions à choix multiples, de matrices, d'appariement, des classements et des mises en situation via des images... Le formateur proposera un examen à blanc pour s'y préparer le mieux possible.

L'examen est administré par un examinateur externe agréé Besacc. Pour réussir, les candidats doivent obtenir au minimum 26/40.

Le test peut également être remplacé par un examen lu à haute voix via des écouteurs pour certaines personnes mais uniquement sur demande préalable de l'entreprise et accord du centre de formation.

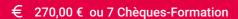
L'examen oral est possible si le candidat a échoué deux fois à un des deux systèmes cités ci-desssus. Dans ce cas, un accord préalable de l'entreprise auprès du centre de formation est nécessaire car le coût de l'examen sera adapté.

L'examen existe également dans d'autres langues. Un accord préalable est nécessaire également avec le centre avant le début de la formation sur cet aspect.

VCA - Base - Le lundi 1er décembre 2025, Villers-Le-Bouillet

Organisation

LUTEN Géraldine



Dates de formation Le lundi 1er décembre 2025

Horaire

De 8h30 à 17h30

⊘ Site de Villers-Le-Bouillet

Waremme 101 4530 Villers Le Bouillet Belgique

Inscription-Villers@centreifapme.be

085/27.14.10

Formateur

Mr Mangione Giovanni

VCA - Base - Le jeudi 20 novembre 2025, Liège

Organisation

Le prix comprend le support de cours.

04/229 84 20

Attention! En cas de paiement par Chèques-Formation, un supplément de 60 € vous sera réclamé.

Renseignements

La formation est clôturée par la passation de l'examen VCA qui consiste en 40 questions à choix multiples. L'examen est administré par un examinateur externe agréé.

Pour réussir, les candidats doivent obtenir 26/40.

Le test peut être remplacé par un examen lu à haute voix via des écouteurs pour certaines personnes mais uniquement sur demande préalable de l'entreprise et l'obtention de l'accord du centre de formation.

L'examen oral est possible si le candidat a échoué deux fois à un des deux systèmes cités ci-dessus. Dans ce cas, un accord préalable doit être pris avec le centre de formation car le coût de l'examen devra être adapté.



Dates de formation

Le jeudi 20 novembre 2025

Horaire

De 8h30 à 16h30 (+1h d'examen)

Liège, Sainte Beuve

Boulevard Sainte-Beuve, 1 4000 Liège Belgique

inscription-sainte-beuve@centreifapme.be

04/229.84.20

Formateur

Claude MEYER

VCA - Base - Le mercredi 5 novembre 2025, Villers-Le-Bouillet

Organisation

LUTEN Géraldine 085/27.13.44 ou fc-vb@centreifapme.be

€ 270,00 € ou 7 Chèques-Formation

Dates de formation
Le mercredi 5 novembre 2025

Horaire

De 8h30 à 17h00

Site de Villers-Le-Bouillet

Waremme 101 4530 Villers Le Bouillet Belgique

Inscription-Villers@centreifapme.be

085/27.14.10

Formateur

Mr Mangione